

ACTION 10 : Sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de l'allongement de la durée de vie des produits



VISION GLOBALE

PILOTE : Communauté de Communes Castagniccia-Casinca

CIBLES : entreprises, associations

OBJECTIFS REGLEMENTAIRES :

Loi AGECL

- ✓ Un objectif de réduction globale des déchets de 15% entre 2010 et 2030 ;



REALISATIONS CONCRETES

En favorisant le réemploi

- Mettre en place une bourse au don pour donner une seconde vie aux déchets des entreprises, associations (cartons, contenants, mobilier, etc) ;
- Créer un partenariat avec une association ou une ressourcerie qui puisse récupérer les objets et fournitures non utilisés par les entreprises ;
- Faire appel aux artisans de la réparation ;

En favorisant la mise en relation des acteurs

- Communiquer auprès des entreprises sur les possibilités de réemploi et de réparation qui s'offrent à elles sur le territoire ;
- Organiser des réunions d'information / d'échanges avec les entreprises ;



PARTENAIRES POTENTIELS

Administrations	Structures
Communauté de Communes Castagniccia-Casinca Communes	Associations Entreprises CCI, Chambre des métiers et de l'artisanat, Union des Métiers et des industries de l'hôtellerie, Chambre d'agriculture



CALENDRIER

2025-2026	2027-2029	2030
Mise en place de la bourse au don	Suivi et accompagnement	Bilan de l'action
Lancement de l'opération des dons		
Création de partenariats avec des ressourceries/réparateurs		

	MOYENS Moyens humains Agent de la Communauté de communes Castagniccia-Casinca Moyens matériel Support de communication Boîte à outils ▪ Guide ADEME – Réparation comment accélérer le passage à l'action : https://librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/5858-reparation-comment-acceler-le-passage-a-l-action-.html		INDICATEURS DE SUIVI ▪ Nombre d'objets donnés lors de la bourse aux dons ▪ Nombre de réunions avec les entreprises
--	---	---	--